

hommes, chargés par mission d'instruire les autres, leur enseigner toute sorte de faussetés, sous prétexte qu'il n'y a pas de limite à la liberté de pensée.

La liberté de pensée est nettement limitée par le bon sens, la saine raison et la vérité révélée par Dieu. Et cela est si vrai que l'on met aux petites maisons ceux qui pensent et qui disent librement toute sorte de choses sur toute sorte de sujets.

Ce serait donc parler contrairement au bon sens de dire que c'est un scandale de voir les autorités d'une université voir à ce que la liberté d'enseignement soit toujours limitée, dans leur maison, par le respect de la vérité.

« Par sa nature, en effet, dit Léon XIII (Encycl. *Libertas præstantissimum*), et, sous quelque aspect qu'on la considère, soit dans les individus, soit dans les sociétés, et chez les supérieurs non moins que chez les subordonnés, la liberté humaine suppose la nécessité d'obéir à une règle suprême et éternelle, et cette règle n'est autre que l'autorité de Dieu nous imposant ses commandements ou ses défenses ; autorité souverainement juste qui, loin de détruire ou de diminuer en aucune sorte la liberté des hommes, ne fait que la protéger et l'amener à sa perfection, car la vraie perfection de tout être, c'est de poursuivre et d'atteindre sa fin ; or, la fin suprême vers laquelle doit aspirer la liberté humaine, c'est Dieu. »

L'usage de la liberté qui est contraire à ces principes de la saine raison ne mérite plus le nom de liberté ; il s'appelle la licence.

« On sait, dit encore Léon XIII, dans l'encyclique citée plus haut, comment les partisans du libéralisme entendent la liberté d'enseignement, et représentent cette liberté qu'ils réclament et proclament avec une égale ardeur. D'autre part, ils s'arrogent à eux-mêmes, ainsi qu'à l'État, une licence telle, qu'il n'y a point d'opinion si perverse à laquelle ils n'ouvrent la porte et ne livrent passage ; de l'autre, ils suscitent à l'Église obstacles sur obstacles, confinant sa liberté dans les limites les plus étroites qu'ils peuvent, alors cependant que, de cet enseignement de l'Église, aucun inconvénient n'est à redouter, et que, au contraire, on en doit attendre les plus grands avantages. »

A. H., ptre.

---

#### TOUJOURS EN AVANT

Malgré la guerre, Les Prévoyants du Canada continuent leurs rapides progrès. Ce sera un plaisir pour tous nos lecteurs, particulièrement les prévoyants, de trouver dans une autre page de cette revue, la progression au 30 juin dernier, de la grande association de rente québécoise.